

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

**Nom commercial:** **ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/préparation:  
Industriellement.  
Adhésif/Mastic .

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fabricant/Fournisseur: Wacker Chemie AG  
Rue/B.P.: Hanns-Seidel-Platz 4  
Nationalité/C.P./Lieu: D 81737 München  
Téléphone: +49 89 6279-0  
Téléfax: +49 89 6279-1770

Informations concernant la fiche de données de sécurité: Téléphone +49 8677 83-4888  
Téléfax +49 8677 886-9722  
E-mail WLCP-MSDS@wacker.com

**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

**Appel d'urgence:** **+33 1 72 11 00 03**

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Classe de danger	Catégorie de danger	Voie d'exposition	H-Code
Cancérogénicité	Catégorie 2		H351
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B (altération de la fécondité)		H360F
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B (embryotoxique)		H360D

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement: Danger

H-Code	Informations sur les dangers
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

P-Code	Informations de sécurité
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/ vêtements de protection/ une protection des yeux.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une décharge adéquate.

Composants dangereux (étiquetage):

2-Butanone oxime  
Tétraéthylester d'acide silicique, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

Code	Étiquetage supplémentaire
EUH208	Contient méthylbutan-2-on-trioximo-silane, 2-butanone oxime, butan-2-on-tétraoximosilane, 3-(2-aminoéthylamino)propyl-triméthoxysilane. Peut déclencher une réaction allergique.
	Réservé aux utilisateurs professionnels.

**2.3 Autres dangers**

Il se produit, à l'usage de ce produit, de la 2-butanone oxime (méthyléthylcétoxime, MECO, n° CAS 96-29-7) qui s'évapore. La 2-butanone oxime est classée substance nuisible à la santé.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

non utilisable

**3.2 Mélanges****3.2.1 Caractérisation chimique**

Polydiméthoxysiloxane et charges et auxiliaires et réticulant silane oxime

**3.2.2 Contenu dangereux**

Type	N° CAS	N° CE Numéro d'enregistrement REACH	Substance	Concentration %	Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008*	Remarque
INHA	22984-54-9	245-366-4 01-2119987100-43	méthyl-O,O',O"-butan-2-on-trioximo-silane	<7	STOT RE 2; H373 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317	[1]
INHA	96-29-7	202-496-6 01-2119539477-28	2-Butanone oxime	<2	Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Carc. 2; H351 Acute Tox. 4 dermal; H312	[1]
INHA	93925-42-9	300-344-4 01-2119560586-30	Tétraéthylester d'acide silicique, produits de réaction avec le bis(acétyloxy)dibutylstannane	<1	Flam. Liq. 3; H226 STOT RE 1; H372 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4 oral; H302 Aquatic Chronic 3; H412 Acute Tox. 4 inhalatif; H332 Repr. 1B; H360D Repr. 1B; H360F Muta. 2; H341 STOT SE 1; H370	[1]
INHA	1760-24-3	217-164-6 01-2119970215-39	aminoéthylaminopropyltriméthoxysilane	<1	Skin Sens. 1B; H317 Eye Dam. 1; H318	[1]
INHA	34206-40-1	251-882-0	O,O',O",O"-butan-2-on-tétraoximosilane	<0,5	Skin Sens. 1B; H317 Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 2; H373	[1]

Type : INHA : composant, VERU : impureté

[1] = Substance dangereuse pour la santé ou l'environnement; [2] = substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires; [3] = substance PBT; [4] = substance vPvB

\*Les critères de classement sont expliqués au chapitre 16.

Ce produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupante (règlement REACH (CE) n° 1907/2006, article 57) ≥ 0,1 %.

**SECTION 4: Premiers secours**

## Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60082071

ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

### 4.1 Description des premiers secours

**Informations générales:**

Mettre les personnes en sécurité. Respecter l'auto-protection du premier sauveteur.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer aussitôt à grande eau pendant 10 à 15 minutes. Maintenir les paupières bien écartées pour rincer toute la surface des yeux et les paupières à l'eau. En cas d'irritation permanente, consulter un avis médical.

**Après contact avec la peau:**

Retirer tout vêtement sali ou éclaboussé par le produit. Se laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. En cas de quantités importantes passer immédiatement sous la douche de secours. En cas de modification apparente de la peau ou de douleur, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

**Après inhalation:**

Immobiliser la victime. En cas d'évanouissement coucher dans une position latérale stable. Prévenir l'hypothermie. Appeler un médecin et lui donner la référence exacte du produit.

**Après ingestion:**

Si le sujet est conscient, faire boire de l'eau en abondance par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin et lui donner la référence exacte du produit.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

D'autres informations importantes sont mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risque d'effet cancérigène. En cas de contact prolongé avec la substance, il est conseillé d'assurer une surveillance médicale adéquate à long terme.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:**

faible jet d'eau , poudre d'extinction , mousse résistante aux alcools , gaz carbonique , sable .

**Moyens d'extinction à éviter pour des raisons de sécurité:**

jet d'eau .

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits dangereux de combustion: gaz nitreux .

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Equipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des équipements de protection individuelle (voir paragraphe 8). Eviter tout contact avec les yeux ou la peau. Eviter l'inhalation de vapeurs et fumées.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas parvenir dans les égouts ou les eaux.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas chasser avec de l'eau. Ramasser par un moyen mécanique et éliminer en respectant la réglementation. Faire absorber par un produit tel que la diatomite et éliminer en respectant la réglementation. Eliminer les éventuels dépôts visqueux avec un produit de nettoyage/une solution savonneuse ou tout autre détergent biodégradable.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Veillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres. Et tout particulièrement celles concernant les équipements de protection personnelle (paragraphe 8) et l'élimination des déchets (paragraphe 13).

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Informations générales:**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Veiller à une bonne ventilation des locaux de stockage et de travail. Tenir éloigné des matières non compatibles conformément au point 10.

**Précautions à prendre contre un incendie ou une explosion:**

Respecter les règles générales de prévention des incendies.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions de sécurité exigées pour le stockage et les containers:**

aucun connu

**Conditions de stockage pour les matières incompatibles:**

néant

**Indications supplémentaires sur les conditions de stockage:**

Tenir à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucunes données disponibles.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites de l'air sur le lieu de travail:**

néant

**Informations supplémentaires:**

L'exposition au produit d'hydrolyse MECO (n° CAS 96-29-7) doit être limitée conformément aux dispositions locales et aux normes nationales et internationales relatives à la santé.

**8.2 Contrôles de l'exposition****8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler de gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains à la fin du travail et avant de manger. Éviter absolument toute exposition pour les femmes enceintes.

**Équipement de protection individuelle nécessaire:****Protection respiratoire**

Au cas où une exposition par inhalation supérieure à la valeur limite sur le lieu de travail ne pourrait pas être exclue, utiliser un équipement de protection respiratoire approprié. Appareils de protection respiratoires adéquats: Appareil de protection respiratoire avec masque complet, conforme aux normes reconnues, comme NF EN 136.

Type de Filtre recommandé: Filtre anti-gaz ABEK (certains gaz et vapeurs inorganiques, organiques et acides, ammoniac/amines), conforme aux normes reconnues, comme NF EN 14387.

En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. Appareils de protection respiratoires adéquats: Appareil de protection respiratoire avec masque complet, conforme aux normes reconnues, comme NF EN 136.

Type de Filtre recommandé: Filtre combiné ABEK-P2 (certains gaz et vapeurs inorganiques, organiques et acides, ammoniac/amines, particules), conforme aux normes reconnues, comme NF EN 14387.

Respecter les durées de port maximales des appareils de protection respiratoire et observer les instructions du fabricant.

**Protection des yeux**

lunettes de protection .

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

**Protection des mains**

Le port de gants de protection est obligatoire pour toute manipulation du produit.

Matériau de gants recommandé : Gants de protection en caoutchouc de nitrile

Épaisseur du matériau: &gt; 0,4 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: 10 - 30 min

Matériau de gants recommandé : Gants de protection en butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau: &gt; 0,3 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: &gt; 480 min

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Attention: en raison des nombreux facteurs d'influence (comme par ex. la température), la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé par les tests.

**Protection de la corps**

vêtements de protection .

**8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux et la terre.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Propriété:</b>	<b>Valeur:</b>	<b>Méthode:</b>	
<b>aspect</b>			
État physique.....	liquide		
Couleur.....	incolore		
<b>Odeur</b>			
Odeur .....	faible		
<b>Limite d'olfactivité</b>			
Limite d'olfactivité .....	pas de données disponibles		
<b>Valeur de pH</b>			
Valeur de pH .....	non utilisable		
<b>point de fusion/point de congélation</b>			
Point / intervalle de fusion .....	néant		
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>			
Point / intervalle d'ébullition .....	néant		
<b>Point d'éclair</b>			
Point d'éclair .....	néant		
<b>Taux d'évaporation</b>			
Taux d'évaporation.....	pas de données disponibles		
<b>limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>			
Limite inférieure d'explosion .....	néant		
<b>Pression de vapeur</b>			
Pression de vapeur .....	non déterminé		
<b>solubilité(s)</b>			
Solubilité dans l'eau.....	pratiquement insoluble		
<b>densité de vapeur</b>			
Densité relative de gaz/vapeur .....	Pas de données connues.		
<b>Densité relative</b>			
Densité relative.....	env. 1,02 (23 °C) (Eau / 4 °C = 1,00)	(DIN 53217)	
	Densité .....	env. 1,02 g/cm <sup>3</sup> (23 °C)	(DIN 53217)
<b>coefficient de partage: n-octanol/eau</b>			
coefficient de partage: n-octanol/eau .....	Pas de données connues.		
<b>température d'auto-inflammabilité</b>			
Température inflammatoire .....	env. 404 °C	(EN 14522)	

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

**température de décomposition**

Décomposition thermique.....: Aucune décomposition si l'utilisation est conforme à la destination du produit.

**viscosité**

viscosité (dynamique).....: 8000 mPa.s à 23 °C (Brookfield)

**Masse moléculaire**

Masse moléculaire .....: non utilisable

**9.2 Autres informations**

Solubilité dans l'eau: Il se produit une décomposition hydrolytique.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 – 10.3 Réactivité; Stabilité chimique; Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.

D'autres informations importantes sont éventuellement mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

**10.4 Conditions à éviter**

humidité .

**10.5 Matières incompatibles**

aucun connu

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Par hydrolyse: 2-butanone oxime . Des mesures prises à 150 °C et au delà ont montré qu'il se produit une décomposition oxydante qui libère une faible quantité de formaldéhyde.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****11.1.1 Toxicité aiguë****Données du produit:**

Voie d'exposition	Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
Oral(e)	DL50: > 2009 mg/kg	Rat	Par comparaison avec
dermal	DL50: > 2009 mg/kg	Rat	Par comparaison avec

**11.1.2 Corrosion cutanée/irritation cutanée****Données du produit:**

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
non irritant	Lapin	Par comparaison avec

**11.1.3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Données du produit:**

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
non irritant	Lapin	Par comparaison avec

**11.1.4 Sensibilisation respiratoire/cutanée****Données du produit:**

Voie d'exposition	Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
dermal	non sensibilisant	Cochon d'Inde; Test de Buehler	rapp. du test OECD 406

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

**11.1.5 Mutagénicité sur les cellules germinales****Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

**11.1.6 Cancérogénicité****Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

**11.1.7 Toxicité pour la reproduction****Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

**11.1.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)****Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

**11.1.9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)****Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

**11.1.10 Danger par aspiration****Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

**11.1.11 Informations toxicologiques supplémentaires**

Produit d'hydrolyse / contamination : la 2-butanone oxime (MECO, CAS 96-29-7) peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau et comporte un risque de lésions graves en cas de contact avec les yeux. La résorption gastro-intestinale est rapide en cas de contact cutané et d'inhalation. Lors d'une étude de neurotoxicité menée sur des rats, des problèmes de coordination passagers ont été observés après exposition par voie orale. L'exposition prolongée sur des animaux a provoqué des lésions de l'épithélium olfactif et une augmentation des opacifications et des dégénérescences de la cornée. Lors d'études sous exposition répétée (par voie orale ou inhalatoire), des effets systémiques, tels qu'une anémie hémolytique et une hématopoïèse compensatoire ou extramédullaire, ainsi qu'une hémossidérose dans la rate et le foie et une hausse du taux de méthémoglobine ont été constatés. Dans un grand nombre de ces études, ces effets étaient réversibles. Des modifications histopathologiques ont été observées dans la rate, dans le poumon et dans les reins. Après exposition chronique, par voie inhalatoire, à de très hautes concentrations de vapeurs, une augmentation des carcinomes et adénomes hépato cellulaires a été observée, avec une prédominance chez les rats et les souris mâles. La signification de ces effets pour l'homme n'a pas encore été étudiée.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Évaluation:**

Évaluation sur la base des propriétés physico-chimiques: Ne pas s'attendre à un effet nuisible sur les organismes aquatiques. L'expérience actuelle montre qu'il n'y a aucune perturbation à craindre pour les stations d'épuration.

**12.2 Persistance et dégradabilité****Évaluation:**

Non biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Évaluation:**

Une bioaccumulation est improbable.

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

**12.4 Mobilité dans le sol****Évaluation:**

Pas de données connues.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucunes données disponibles.

**12.6 Autres effets néfastes**

aucun connu

**12.7 Autres remarques**

Vulcanisé, le produit n'est pas soluble dans l'eau. Se sépare bien de l'eau par filtration.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****13.1.1 Produit**

## Recommandation:

Élimination par incinération dans une installation pour déchets spéciaux. Respecter la réglementation locale.

**13.1.2 Emballage contaminé**

## Recommandation:

Les emballages doivent être vidés (plus de gouttage, plus de ruissellement, curés à la spatule). L'éventuelle réutilisation des emballages doit être soumise au respect des réglementations locales ou nationales en vigueur.

**13.1.3 N° du type de déchet (CE)**

Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 – 14.4 Numéro ONU; Nom d'expédition des Nations unies; Classe(s) de danger pour le transport; Groupe d'emballage****Route ADR:**

Estimation .....: produit non dangereux

**Chemin de fer RID:**

Estimation .....: produit non dangereux

**Transport maritime IMDG-Code:**

Estimation .....: produit non dangereux

**Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR:**

Estimation .....: produit non dangereux

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Risques pour l'environnement: non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Veuillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport en vrac en navires-citernes n'est pas prévu.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Respecter les réglementations locales et nationales.



# Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document.

**Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (Seveso III):**

Non applicable

**Autres directives, réglementations et interdictions:**

REACH Annexe XVII: Ce produit contient plus de 0,1% en poids de composés de dioctylétain. Tenir compte de la version actuelle de l'annexe XVII, inscription 20 du règlement 1907/2006.

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Interdite et/ou contrôlée

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

**15.3 Indications pour le Statut d'Enregistrement International**

Dans la mesure où des informations pertinentes sur les inventaires de substances sont disponibles, elles sont citées ci-après.

Australie .....	: <b>AICS</b> (Australian Inventory of Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Chine.....	: <b>IECSC</b> (Inventory of Existing Chemical Substances in China): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Canada .....	: <b>DSL</b> (Domestic Substance List): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Philippines.....	: <b>PICCS</b> (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
États-Unis d'Amérique (USA).....	: <b>TSCA</b> (Toxic Substance Control Act Chemical Substance Inventory): Tous les composants de ce produit sont répertoriés en tant que substances actives ou sont conformes à l'inventaire.
Taiwan .....	: <b>TCSI</b> (Taiwan Chemical Substance Inventory): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire des substances. Allgemeiner Hinweis: Remarque générale : la législation sur les substances chimiques de Taïwan exige un indexage en phase 1 pour les substances conformes ou listées TCSI si l'importation ou la fabrication à Taïwan dépasse le seuil quantitatif de 100 kg/an (pour les mélanges, à calculer pour chaque composant). L'importateur ou le fabricant en porte la responsabilité.
Espace économique européen (EEE) .....	: <b>REACH</b> (Règlement (CE) 1907/2006): Remarque générale: les obligations d'enregistrement résultant de la fabrication ou de l'importation dans l'espace économique européen (EEE) par le fournisseur mentionné à la section 1, incombent à ce dernier. Les obligations d'enregistrement résultant de l'importation dans l'EEE par le client ou d'autres utilisateurs en aval, incombent à ceux-ci.
Corée du Sud (République de Corée).....	: <b>AREC</b> (Loi sur l'enregistrement et l'évaluation de produits chimiques: «K-REACH»): Remarque générale: les obligations d'enregistrement résultant de la fabrication ou de l'importation en Corée par le fournisseur mentionné à l'alinéa 1, incombent à ce dernier. Les obligations d'enregistrement résultant de l'importation en Corée par le client ou d'autres utilisateurs en aval, incombent à ceux-ci.

**Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)**

Produit: 60082071

**ELASTOSIL® N10  
TRANSPARENT**

Version: 5.3 (FR)

Imprimé le: 21.11.2019

Travaillé le: 19.11.2019

**SECTION 16: Autres informations****16.1 Produit**

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de la réactualisation. Les propriétés du produit décrit ne constituent pas une garantie au sens légal du terme.

La mise à disposition du présent document ne dégage pas l'acheteur du produit de sa responsabilité quant au respect des lois et réglementations en vigueur concernant le produit. Ceci est valable notamment pour la revente et la distribution du produit ou de substances ou d'articles contenant ce produit, dans d'autres juridictions et eu égard aux droits de propriété industrielle et commerciale de tiers. Si le produit décrit est transformé ou mélangé à d'autres substances ou matériaux, les informations contenues dans le présent document ne peuvent pas être appliquées au nouveau produit ainsi fabriqué, sauf si mentionné explicitement. En cas de réemballage du produit, le client est tenu de fournir les informations requises en matière de sécurité.

WACKER restreint l'utilisation de ses produits dans le corps humain et leur contact avec les fluides corporels ou muqueuses. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de santé sur le site [www.wacker.com](http://www.wacker.com). WACKER est en droit de se dédire de toute obligation de livraison impliquant la non-observation de sa politique de santé.

**16.2 Informations supplémentaires:**

Les virgules figurant dans les données numériques désignent les décimales. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent que des modifications sont intervenues par rapport à la version précédente. La présente version remplace toutes les précédentes.

Explication des données concernant la classification SGH (Système Global Harmonisé) :

- STOT RE 2; H373 ..... : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2; Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Eye Irrit. 2; H319..... : Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2; Provoque une sévère irritation des yeux.
- Skin Sens. 1B; H317 .. : Sensibilisation cutanée Catégorie 1B; Peut provoquer une allergie cutanée.
- Eye Dam. 1; H318 ..... : Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1; Provoque de graves lésions des yeux.
- Skin Sens. 1; H317..... : Sensibilisation cutanée Catégorie 1; Peut provoquer une allergie cutanée.
- Carc. 2; H351 ..... : Cancérogénicité Catégorie 2; Susceptible de provoquer le cancer.
- Acute Tox. 4; H312..... : Toxicité aiguë Catégorie 4; Nocif par contact cutané.
- Flam. Liq. 3; H226 ..... : Liquides inflammables Catégorie 3; Liquide et vapeurs inflammables.
- STOT RE 1; H372 ..... : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1; Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Eye Dam. 1; H318 ..... : Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1; Provoque de graves lésions des yeux.
- Acute Tox. 4; H302..... : Toxicité aiguë Catégorie 4; Nocif en cas d'ingestion.
- Aquatic Chronic 3; H412 ..... : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Acute Tox. 4; H332..... : Toxicité aiguë Catégorie 4; Nocif par inhalation.
- Repr. 1B; H360D ..... : Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B (embryotoxique); Peut nuire au fœtus.
- Repr. 1B; H360F..... : Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B (altération de la fécondité); Peut nuire à la fertilité.
- Muta. 2; H341 ..... : Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2; Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- STOT SE 1; H370..... : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 1; Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- Skin Sens. 1B; H317 .. : Sensibilisation cutanée Catégorie 1B; Peut provoquer une allergie cutanée.
- Eye Dam. 1; H318 ..... : Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1; Provoque de graves lésions des yeux.
- Skin Sens. 1B; H317 .. : Sensibilisation cutanée Catégorie 1B; Peut provoquer une allergie cutanée.
- Eye Irrit. 2; H319..... : Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2; Provoque une sévère irritation des yeux.
- STOT RE 2; H373 ..... : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2; Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Classification	Raisons :
Cancérogénicité, Catégorie 2	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B (altération de la fécondité)	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B (embryotoxique)	Méthode de calcul

- Fin de la fiche de données de sécurité -